



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

agriculture

Question écrite n° 49192

Texte de la question

M. Bernard Perrut attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social sur l'inquiétude des représentants des employeurs agricoles sur le sort dessiné par le Gouvernement du dialogue social au secteur de l'agriculture. En effet, sous couvert d'une réforme visant à la sécurisation des emplois et à un renforcement de la démocratie sociale, le projet de loi conduit à la négation des organisations professionnelles qui ne représentent pas les secteurs du commerce, de l'industrie, des services et de la construction. En excluant les représentants des employeurs agricoles des instances de consultation ou de gestion de l'emploi, de la formation professionnelle, en ne faisant référence qu'aux organisations interprofessionnelles, ce projet de loi ignore les politiques d'emploi et de formation ainsi que le dialogue social conduits dans des secteurs entiers de l'économie, à commencer par l'agriculture. Il souhaite connaître sa réponse aux représentants du monde agricole pour qui l'objectif de démocratie sociale recherché par ce projet de loi ne paraît pas atteint et, au contraire, semble conduire à une dangereuse remise en cause d'un travail partenarial mené depuis de nombreuses années dans ce secteur pour sécuriser l'emploi salarié dans nos activités agricoles et comment il entend reconnaître la réalité et l'efficacité du dialogue social en agriculture.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Perrut](#)

Circonscription : Rhône (9^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49192

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Ministère attributaire : Travail

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [11 février 2014](#), page 1236

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)